

## **Le véritable projet du SMITOM Lombric Mâchefer**

- **Il n'y a aucune volonté de faire autrement que le tout incinération**

Aujourd'hui, le SMITOM Lombric Mâchefer veut nous faire croire que le troisième four n'est qu'une possibilité, une alternative, une éventualité. Le problème est que le seul fait de l'avoir proposé comme variante à la procédure de consultation pour la délégation de service public (ci-après DSP) fait que ce sera forcément la meilleure offre selon les critères définis par le SMITOM Lombric Mâchefer dans son dossier de consultation, critères que l'on peut résumer ainsi (je parle ici des critères déterminants, pas de ceux qui sont là pour faire joli mais qui n'ont que peu d'incidence sur la notation des candidatures et qui, de toutes façons, n'engendreront que peu voire pas de conséquences si le futur délégataire ne les respecte pas) : des sous !

Il y a en effet deux options dans cette procédure de DSP, l'une dite de base en affermage sur 10 ans, durée courte mais normale au regard de la jurisprudence du code de la commande publique, l'autre en concessif sur une durée bien plus longue.

En affermage, les candidats n'ont que peu d'investissements à réaliser en propre (donc pas de marges à réaliser sur les investissements), peuvent difficilement remonter des flux financiers à la maison mère, doivent suivre essentiellement la politique du délégant alors qu'en France, ils sont tous taillés pour faire de l'incinération et surtout pas du recyclage/diminution des déchets qui reviendrait doublement à tuer la poule aux œufs d'or. L'autre problème est qu'au regard de la durée « courte » de l'affermage, leur position est « souvent » remise en question, ce qui les oblige à rechercher, d'une certaine manière, de l'efficacité, pour avoir une chance d'être reconduit au bout des 10 ans. Enfin, le contrat est sur une durée trop courte pour mobiliser des fonds d'investissements dans les infrastructures.

A contrario, en concessif, les candidats peuvent vendre un investissement qui sera évalué à 100 dans l'offre mais qui leur coûtera 50 (par expérience personnelle sur le secteur des télécoms, ce ratio est plutôt faible) ; ils pourront mobiliser des fonds d'investissement à long terme avec un niveau de rentabilité très élevé, et surtout, disposeront d'un marché captif pour au moins 25 ans, de quoi empêcher comme précédemment le recyclage et la réduction des déchets à la source de prospérer, et de faire tourner le plus à fond possible les 3 fours pour générer un maximum de recettes sans risquer d'être éconduit.

De ce fait, l'option de base de la DSP, à savoir l'affermage, peut être considérée comme « un homme de paille », un leurre juste pour dire, à la fin de la procédure « vous voyez bien, on a essayé, mais on arrive pas à avoir une offre intéressante en affermage ; nous sommes contraints d'opter pour la DSP concessive, mais c'est à contrecœur et dans l'intérêt des citoyens du SMITOM parce que des sous ».

- **Le projet du SMITOM Lombric Mâchefer dans 25 ans : un quatrième four d'incinération suite à un niveau décevant de recyclage + augmentation de la population etc.**

L'absence de tout début de commencement de soupçon d'esquisse d'ambition pour le bien-être des habitants, le respect de l'environnement conduira à une DSP qui, ; comme la précédente, échouera logiquement à atteindre les cibles de réduction des déchets ménagers et de hausse du taux de recyclage, puisque ce n'est pas la logique des majors du recyclage. Faire des campagnes pour améliorer ces ratios prends du temps, nécessite des ressources humaines, et est vu uniquement comme un poste de coût pour les majors de l'incinération. A contrario, l'incinération rapporte, d'autant plus que le délégataire peut revendre de l'énergie que certains prétendent verte alors qu'elle est l'une de celles qui dégagent le plus de carbone. Les majors n'étant pas des philanthropes (et c'est bien normal, là n'est pas le sujet), il est évident que la priorité absolue du prochain titulaire sera de remplir les 3 fours ces 25 prochaines années, quitte à aller chercher de plus en plus loin des déchets ménagers à incinérer.

Au bout des 25 ans, les successeurs de l'équipe actuelle auront tout pareillement beau jeu de dire que les fours sont saturés et qu'il en faut un quatrième (l'autre option, qui n'est pas à exclure, est que le quatrième four soit construit avant même la fin de la DSP moyennant un avenant de prolongation de celle-ci).

En refusant de changer la donne, de revoir la politique et de commencer pour la première fois de l'histoire du syndicat à avoir une ambition pour le territoire, les élus du SMITOM—Lombric Mâchefer condamne le territoire à un éternel recommencement.

- **C'est uniquement parce que vous ne vous fixez pas un véritable objectif de recyclage qu'il est impossible à tenir**

Il est toujours curieux de voir des élus qui partent battus. C'était le cas du Vice-Président du SMITOM à la réunion publique organisée par le syndicat mixte d'incinération des ordures ménagères en mars dernier à l'espace Saint Jean, qui levait les yeux au ciel lorsqu'il lui a été demandé de se fixer des objectifs de diminution de la production des déchets et de hausse du recyclage pour éviter d'augmenter la capacité d'incinération. Tout le résultat de la pseudo consultation ouverte était synthétisée par ce geste involontaire d'un élu qui pense déjà comme acquis qu'il est impossible de faire autrement que d'incinérer toujours plus. C'est à se demander ce qui peut le motiver à s'investir dans le traitement des ordures ménagères. Sûrement le sens sacrificiel...

Les élus du SMITOM ~~Lombrie~~ Mâchefer ne sont donc visiblement pas motivés par la réduction à la source des déchets ni par la hausse du recyclage. Ces options demandent une remise en cause trop coûteuse intellectuellement pour revenir sur le long et patient formatage réalisés au fil des années qui conduit ces élus à ne pas pouvoir penser autrement que par le filtre incinération/« valorisation » des déchets. Formatage que les grandes majors de l'incinération s'emploient à réaliser depuis des années, en excluant tout autre schéma, à coup de rapports biaisés, d'études sélectives, de colloques, de mises en relations avec toujours les mêmes acteurs des mêmes solutions, d'éléments de langages permettant d'appeler un chat un chien... Ces majors ont construit un modèle commun : le tout incinération, avec un habillage de green washing savamment mis en avant, de l'emploi du mot « valorisation » à l'évacuation de la composante carbone de l'incinération en passant par la ridicule (pour rester poli) prétention de souveraineté énergétique (là, il fallait oser, mais le lobbying semble avoir été efficace puisque les représentants du SMITOM ~~Lombrie~~ Mâchefer ont repris cette antienne en réunion publique ; il fallait oser, ils l'ont fait !).

Nous avons besoin de représentants qui aient de l'ambition pour le territoire, qui n'optent pas pour la simplicité et le confort de solutions prémâchées et habillées d'un peinturlurage vert confinant au ridicule. Nous avons besoin d'élus comme ceux de Besançon, d'élus qui n'aient pas renoncé à servir leur territoire, à protéger la santé de la population, à réduire le flux de camions transportant des déchets, à stopper la mise en décharge sous les routes des résidus d'incinération hautement polluants (les mâchefers), bref, à protéger la population des agressions

environnementales toujours plus nombreuses et qui se cumulent avec un passé particulièrement lourd autour du tertre de Cherisy. Nous avons besoin d'élus dirigeants du SMO qui vivent sous les vents dominants de l'usine d'incinération afin qu'ils soient enfin motivés pour changer la donne.

- **Les majors ne sont nullement contraintes par les normes de l'incinération, elles les fixent : quand la norme amplifie le green washing – ou plutôt le green burning**

Tout le monde sait, y compris les élus du SMITOM Lorraine Mâchefer malgré leurs efforts pour ne pas aborder ce point, que l'incinération des ordures ménagères sur le tertre de Cherisy a causé des dégâts immenses et irréparables. La pollution y est telle qu'il faudra plus que des décennies pour effacer la trace de cette période. Une étude récente (avril 2023 !) de l'ARS a d'ailleurs à nouveau conclu, des années après, sur la même recommandation, celle de ne pas manger des œufs sur toute l'Île de France A CAUSE ET EXCLUSIVEMENT A CAUSE DES INCINERATEURS. Et pourtant, aussi étrange que cela puisse nous paraître aujourd'hui, l'ancien incinérateur respectait les normes de son époque, comme celui d'aujourd'hui prétend le faire. Comment est-ce possible ?

Pour cela, il faut comprendre que les majors de l'incinération et du traitement des déchets ont fait que la France détient le record du nombre d'incinérateurs en Europe. Toute la stratégie de traitement des déchets ménagers en France passe d'abord par l'incinération. Si les normes étaient fixées pour tenir compte en premier lieu de la santé des personnes, les incinérateurs devraient tous fermer, à de rares exceptions près (il existe quelques incinérateurs comme à Monaco qui émettent des polluants bien en deçà des normes françaises, mais trop coûteux pour être généralisés). Donc la logique est de demander aux industriels ce qu'ils sont en capacité, à date, de faire avec tel niveau d'émission. On ne mesurera bien évidemment que certains types de polluants pour éviter toute interdiction. Comme ce sont les dioxines qui ont fait le plus parler sur la précédente génération, on va focaliser sur celles-ci au détriment de toutes les autres sources de pollution, et on évitera de mesurer certains polluants sous divers prétextes (on ne dispose pas des capteurs, on ne sait pas mesurer, etc.). Si les majors indiquent pouvoir traiter de manière industrielle à un coup raisonnable un niveau de pollution de 100, alors la

norme sera fixée à 200 et cocorico, les candidats à la DSP du SMITOM Lombric Mâchefer pourront afficher des niveaux de pollution 2 fois inférieurs aux normes.

C'est ainsi que nous aurons un projet de DSP qui aura des offres toutes « très » respectueuses en théorie de l'environnement jusqu'à ce qu'un nouveau scandale comme celui des dioxines éclate dans 5, 10, 15 ou 20 ans. Et dans 25 ans, nous aurons de nouveaux fours d'incinération aux nouvelles normes et promis juré craché, cette fois, ce sera de l'incinération propre jusqu'au prochain scandale.

Un exemple parmi d'autre, celui du réemploi des mâchefers : s'il est autorisé en France pour les sous-couches routières, une telle utilisation est strictement interdite en Suisse. Pourquoi ? Parce que ce pays n'a pas fait le choix du tout incinération comme en France, et donc leurs normes sont fixées à des niveaux tels que les mâchefers y sont considérés pour ce qu'ils sont réellement : des composés hautement polluants pour l'environnement. Mais à France, pas de danger. Les mâchefers qui sont encore toxiques et dangereuses à Genève deviennent inertes et « safe » à Annemasse. La magie des frontières, comme pour Tchernobyl...

- **Le SMITOM-Lombric Mâchefer, contributeur exemplaire à l'échec de la France en matière de recyclage et de réduction des déchets à la source**

La France est au 21<sup>ème</sup> rang européen en matière de recyclage des emballages. En moyenne, 48% des déchets ménagers en Europe sont recyclés (28 pour le SMITOM), et seulement 6% sont « valorisés » énergétiquement, toujours en moyenne. On compte 486 kg de déchets en moyenne par habitant en Europe, mais 514 kg en France. Il faut bien pouvoir remplir les fours pour que ls majors assurent leurs revenus...

La faute à la plupart des syndicats de traitement des ordures ménagères, qui sont formatés comme ceux du SMITOM Lombric Mâchefer, en n'abordant le sujet que sous l'angle incinération. Les 28% de recyclage SMITOM Lombric Mâchefer aide à tirer la France vers le bas. A l'inverse, le SMITOM contribue de plus en plus, comme le témoigne la procédure de DSP actuelle, à la hausse de la part de l'incinération.

Le résultat est sans appel : alors que l'objectif était de baisser le volume de déchets par habitant de 10% depuis 2008, c'est seulement 4,6% qui ont été réalisés. A cause

des choix des élus du SMITOM Lombric Mâchefer pour les 25 prochaines années, il n'y a aucune perspective d'amélioration.

- **Du green washing ou green burning**

Dans sa recherche de justifier l'injustifiable, le SMITOM Lombric Mâchefer veut nous faire croire que nous « exportons » plus de déchets que nous n'en « importons ». Si l'on regarde le flux en tonnage, c'est exact, il y a plus de déchets qui sortent du SMITOM Lombric Mâchefer qu'il n'y en rentre. Mais cette donnée est tellement biaisée que l'on ne peut s'empêcher d'y voire au mieux de la malice, au pire du travestissement de l'information donnée au citoyen. Car ce qui sort du périmètre des communes du SMITOM Lombric Mâchefer l'est pour être recyclé, alors que ce qui y rentre l'est pour y être incinéré !!! A titre de comparaison, c'est comme si on envoyait plus d'eau potable vers Paris qu'on ne le fait déjà et qu'en retour on acceptait d'en recevoir les eaux usées, du moment qu'il y aurait un peu moins de m<sup>3</sup> d'échangés entre Paris et nous... Et cela, c'est exactement ce que tente de nous vendre le SMITOM Lombric Mâchefer et ses élus !!!

On note aussi dans la consultation la mise en option du troisième four : bien que purement théorique pour les raisons indiquées supra, le simple fait de l'afficher comme option rend la menace moins forte, vaguement théorique, peut-être incertaine... et donc plus acceptable. Bien entendue, lorsque la DSP sera conclue sur l'option avec force argument qui iront des prétendues économies réalisées de green washing.

Dernier exemple de green washing, le nom du SMITOM : le SMITOM lombric. C'est sûr, c'est sympa un lombric, mais c'est tellement inapproprié pour illustrer la politique de fond du SMITOM qui est l'incinération : le lombric décompose, recycle, améliore les sols, aide à drainer l'eau... Le SMITOM privilégie l'incinération et la mise en décharge sous les routes des mâchefers polluants. A ce titre, et puisque les élus du SMITOM semblent tellement aimer l'incinération, le SMITOM devrait en toute logique être rebaptisé SMITOM Mâchefer. C'est certes moins sympathique que le lombric, mais c'est également moins hypocrite...

- **Quelle aurait dû être la seule consultation valable, raisonnable, respectueuse de la population, de la santé, de l'environnement ?**

Aujourd'hui, nous recevons des déchets de l'extérieur du SMITOM pour remplir les fours et garantir la meilleure rémunération possible au délégataire. Plus d'incinération et moins de recyclage = cocktail gagnant pour n'importe laquelle des majors de l'incinération et c'est la conséquence des choix fait sur la délégation de service publique actuelle, qui prend fin dans un an. Preuve que les élus d'hier n'avaient pas plus d'ambitions que ceux aujourd'hui en responsabilité au SMITOM Lombric Mâchefer.

Il y a donc de la marge pour encaisser la hausse de la population sans construire de nouveaux fours. Mieux encore, en se fixant des objectifs de recyclage et de réduction des déchets du même niveau que les meilleurs élèves de France, comme Besançon, il serait possible de supprimer l'un des deux fours actuellement en service.

Pour arrêter de jouer les cancre et viser enfin d'être bon élève, il faut relancer la procédure de DSP après avoir prolongé d'un an l'actuelle par avenant (cela ne pose aucun problème et il n'est pas né le délégant - tout métier confondu - qui refuserait une prolongation d'une année de son contrat puisque les dernières années d'une DSP sont aussi les plus rentables pour le délégataire).

Et dans cette nouvelle procédure, fixer une limite qui servira de « driver » à la future délégation : il n'y aura que deux fours au maximum, et une prime d'atteinte d'objectif sera versée au délégataire moyennant la fermeture de l'un des deux fours avant la fin de la DSP (prime ou annulation des redevances ou suppression de la clause de retour à meilleur fortune ou prolongation de la DSP si atteinte de l'objectif etc.). Ce sera aux candidats de rivaliser d'idées et de propositions dans leurs offres pour assurer le traitement des déchets avec deux objectifs : diminution du tonnage et hausse du recyclage.

D'ailleurs, le SMITOM n'hésite pas à utiliser le « driver » de la fermeture de la décharge de Fouju pour construire sa politique d'incinération. Outre le fait que l'évolution du tonnage de mise en décharge à Fouju a de quoi laisser perplexe (la décharge était quasiment à l'arrêt en 2017, avec 5 tonnes seulement enfouies cette année-là, pour repasser à plus de 80 tonnes aujourd'hui...), la politique de l'incinération prolonge la mise en décharge, puisque l'incinération ne fait pas disparaître par magie la matière et les polluants. Ceux-ci se retrouvent dans les

mâchefers qui représentent 1/3 du tonnage brûlé. Et ces mâchefers sont mis en décharge dans les routes. Le SMITOM continue donc la mise en décharge massive, simplement, la différence est que nous roulons sur ces décharges...

- **Souveraineté énergétique : isolez les passoires énergétiques et faites de la géothermie !!!**

Il y a un potentiel de géothermie sur Melun. Il est évident que la solution simpliste de récupérer la chaleur de l'incinérateur produite de manière très polluante, avec des norias de camions et parmi les plus forts dégagements de CO2, ne motivera pas les autres élus à développer la géothermie, qui nécessite de lourds investissements. Idem pour l'isolation : à quoi bon investir pour isoler les passoires énergétiques si on peut récupérer de la chaleur pour pas trop cher...

La valorisation thermique de la chaleur produite par l'incinération, outre encore une fois qu'il s'agit d'une énergie polluante et hautement carbonée, a donc de surcroît un effet dissuasif sur la mise en œuvre d'énergies renouvelables et sur la recherche d'économie d'énergie.

- **Messieurs les élus du SMITOM Lombric Mâchefer, vous soutenez également le C5 ?**

En toute logique, pour absorber le flux de camions quotidiens supplémentaires, ajoutés à l'envoi à l'extérieur du périmètre du SMITOM Lombric Mâchefer des déchets destinés à être recyclés, il va falloir enfin réaliser le C5. C'est en tout cas ce que les maires du Mée-sur-Seine et de Boissettes devrait défendre bec sur ongle, en toute logique. Nous attendons la manifestation de leur soutien à ce projet de C5 pour nous assurer que leur vision politique d'ensemble est cohérente.



- **Comment peut-on seulement encore envisager de développer l'incinération sur le tertre de Cherisy après un tel passif ?**

Au-delà des normes faites sur mesure pour préserver l'activité des incinérateurs et le réemploi des mâchefers en sous-couche routière (et bientôt dans les bâtiments grâce au lobbying efficace des majors) et que le futur incinérateur pourra donc facilement respecter, il faut avoir une certaine morgue pour envisager sans sourciller de développer l'incinération sur le tertre de Cherisy, au regard du passif du site.

Bien sûr, nous avons pu voir clairement la stratégie du SMITOM Lorraine Mâchefer lors du débat public, à savoir faire table-rase du passé, dire que ce n'est pas la même équipe, la même structure etc. Mais comment faire table-rase du passé alors même que la pollution est toujours aussi présente ? Comment peut-on envisager d'augmenter, même de manière marginale, une pollution toujours aussi présente dans des proportions incompatibles avec les seuils admissibles pour la santé ? Comme les élus du SMITOM Lorraine Mâchefer peuvent-ils faire fi des cancers, des maladies qui ont déjà accablé le territoire et qui vont continuer de le faire pendant des années encore ? Comment peut-on encore envisager l'incinération comme une solution alors même qu'un nouveau rapport de l'ARS (Agence régionale de santé) accablent les incinérateurs d'Île-de-France et recommandent de ne plus manger de produits de cette région (et pas seulement les œufs comme cela a été dit de manière quelque peu réductrice, puisque seuls les poulaillers ont été analysés) ?

Le simple fait d'avoir envisagé d'augmenter l'incinération dans la procédure de DSP est une insulte à la population qui a déjà suffisamment payé les erreurs passées des élus des syndicats successifs.

Le Président du SMITOM se plaignait, lors de la réunion publique de Maincy, de se faire perpétuellement « engueuler » s'agissant de ce dossier. Outre la remarquable tenue des débats à Maincy, loin des débordements de la réunion à l'espace Saint Jean, il suffisait au Président du SMITOM, pour éviter cela, de faire un autre choix. Il est d'ailleurs toujours temps de le faire.